

Pour soutenir la réussite de tous et de toutes, réaffirmer le partage de ressources et d'expertises en contexte montréalais

Table montréalaise en éducation

Vers une mobilisation accrue
pour la réussite éducative des
élèves de Montréal

TABLE MONTRÉLAISE EN ÉDUCATION (TME)

INTRODUCTION	2
MANDAT DE LA TABLE MONTRÉLAISE EN ÉDUCATION	4
THÈME 1 – LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES ISSUS DE L’IMMIGRATION ET LA FRANCISATION DES JEUNES ET DES ADULTES	5
THÈME 2 – LES SERVICES ÉDUCATIFS ET LA RÉUSSITE EN MILIEU URBAIN ET EN CONTEXTE DE DÉFAVORISATION SOCIOÉCONOMIQUE	6
THÈME 3 – LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉS D’ADAPTATION OU D’APPRENTISSAGE	7

Introduction

La Politique de la réussite éducative (PRÉ) mise de l'avant par le gouvernement du Québec invite l'ensemble des acteurs à se concerter et à mettre en commun les ressources et les expertises pour soutenir la réussite éducative de tous.

Elle s'intéresse particulièrement à la transformation du système éducatif pour qu'il soit plus inclusif, à l'augmentation du taux de diplomation des moins de 20 ans, à la diminution des écarts de réussite en milieu défavorisé, au déploiement d'actions préventives pour atténuer les facteurs de risque et, enfin au développement de l'expertise des différents acteurs en matière de littératie et de numératie. Ces grandes visées, particulièrement en contexte urbain, se retrouvent parfois imbriquées dans des situations si complexes que le travail collectif est requis pour y faire face. La PRÉ convie donc le Québec à développer une vision plus globale de la réussite et à concentrer les efforts et les moyens pour y arriver.

« Plus que jamais, le système éducatif doit se renouveler et s'adapter. Les consultations préalables à la politique ont permis de dégager des priorités, et le gouvernement y répondra. Mais il faut aller plus loin, il faut poursuivre le dialogue social et continuer de s'appuyer sur la passion des personnes qui animent l'éducation et les reconnaître à leur juste valeur. L'école de 2030 sera construite par des passionnés, des experts, des audacieux, qu'ils viennent du réseau scolaire ou de tout autre milieu, des gens qui veulent faire de l'école québécoise la meilleure et la plus belle au monde. »

Politique de la réussite éducative, p. 75

Le contexte montréalais : pour faire face à la diversité des besoins

Selon le site [Réseau Réussite Montréal](#), Montréal compte la plus forte proportion de quartiers défavorisés parmi les 3 plus grandes régions métropolitaines de recensement canadiennes. Des 478 quartiers à faible revenu au Canada, 35,8 % sont à Montréal (comparativement à 15,7 % à Toronto et 7,1 % à Vancouver). En outre, [les données cumulées](#) par la ville de Montréal laissent voir que sa population se diversifie à la suite de l'arrivée massive d'immigrants. L'organisation économique et socioculturelle de la ville se transforme. Elle se veut donc une juxtaposition de différentes réalités qui font que les besoins éducatifs qui émergent demandent à tous, membres du réseau scolaire ou partenaires, de collaborer.

Ces besoins prennent différentes formes qui vont de l'accueil à déployer pour les nouveaux arrivants à la mise sur pied de cours visant à ce que ceux-ci parviennent à maîtriser la langue de la société d'accueil, en passant par la nécessité de reconnaître les acquis des personnes pour faciliter leur intégration

TABLE MONTRÉLAISE EN ÉDUCATION (TME)

sur le marché du travail jusqu'au soutien à fournir pour les familles monoparentales.

Outre la défavorisation, il faut également s'intéresser, particulièrement en contexte montréalais, à l'intégration des EHDAA dans les classes ordinaires qui pose des défis et des difficultés persistantes, notamment en matière d'accès aux services pour les familles et de développement professionnel chez les enseignantes et les enseignants. L'environnement montréalais est donc complexe et spécifique. Il sollicite plus que jamais les ressources et l'expertise du système d'éducation et celles des partenaires.

À cet effet, la Politique de la réussite éducative annonçait l'instauration d'une Table montréalaise en éducation (TME)¹. Cette dernière aura, pour l'essentiel, la mission de prendre acte de la réalité montréalaise, de brosser un portrait des forces en présence, de faire état de la diversité des besoins afin de pouvoir y répondre, de coordonner la mise en place d'actions de partenariat en vue de soutenir le partage structuré des ressources et de l'expertise.

Le présent document définit le mandat de la TME et les trois thèmes sur lesquels la TME est invitée à agir au cours des prochains mois. Chacun des thèmes proposés s'inscrit dans les orientations de la Politique de réussite éducative.

« La réussite éducative est à la mesure du potentiel et des aspirations de la personne. Aussi les exigences scolaires ou les objectifs éducatifs peuvent-ils varier selon les personnes, leurs besoins et leur rythme d'apprentissage. À ce titre, pour que les enfants et les élèves qui ont des besoins particuliers puissent réussir, se développer globalement et atteindre leur plein potentiel, des démarches de planification individualisée de services sont nécessaires. Reconnaître la diversité des personnes, c'est aussi ajuster la nature et le niveau des attentes à leur égard. Jamais comme aujourd'hui l'interaction entre les acteurs du milieu des services éducatifs et leurs partenaires, notamment ceux du secteur de la santé et des services sociaux, n'aura demandé autant de vision, de cohérence et d'efficacité. »

Politique de la réussite éducative, p. 47

¹ Rappelons que le projet de Table montréalaise en éducation avait été proposé par l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES) lors des consultations précédant l'élaboration de la Politique. Le Ministère tient à remercier l'AMDES pour sa précieuse contribution à la préparation de ce document.

Mandat de la Table montréalaise en éducation

La création de la TME vient de la reconnaissance, d'une part, qu'il existe des défis propres au territoire montréalais en matière de réussite éducative et que, d'autre part, plusieurs solutions à ces défis peuvent provenir du milieu. Ainsi, le mandat de la TME consiste à :

- déterminer, documenter et approfondir les enjeux éducatifs propres au territoire montréalais;
- proposer ou déterminer des solutions et, le cas échéant, les mettre en œuvre en s'appuyant sur la collaboration des différents partenaires;
- adapter aux réalités montréalaises les mesures, plans d'action et stratégies découlant de la Politique de la réussite éducative.

Les thèmes proposés à la TME, issus de réalités montréalaises en éducation, sont les suivants :

- les services éducatifs et la réussite en milieu urbain et en contexte de défavorisation socioéconomique
- les services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- les services éducatifs aux élèves issus de l'immigration et la francisation des jeunes et des adultes.

Avec l'approbation du ministre, la TME pourra entreprendre des mandats d'initiative sur d'autres enjeux.

Les solutions mises en œuvre ou proposées par la TME devront s'appuyer sur le partenariat et la collaboration des différents intervenants œuvrant sur le territoire de l'île de Montréal dans tous les milieux (scolaire, municipal, des affaires, de la santé, de la petite enfance, communautaire, etc.).

En début de mandat, les membres de la TME seront invités à brosser un portrait des défis à relever, des forces en présence et des pratiques éducatives montréalaises probantes à partir des travaux existants.

Le présent document, destiné à alimenter les discussions lors de la première rencontre, précise brièvement le contexte justifiant chacun des thèmes proposés. Il avance pour chacun d'eux, des pistes d'actions, lesquelles seront validées ou bonifiées par les membres de la TME.

Thème 1 – Les services éducatifs aux élèves issus de l’immigration et la francisation des jeunes et des adultes

CONTEXTE

La TME constituera un lieu privilégié pour réfléchir aux modèles d’organisation des services à mettre de l’avant pour faire face à la diversité et à l’accroissement des besoins sur le territoire montréalais.

Dans la foulée de ces travaux, la TME pourrait consacrer du temps à revoir et à simplifier les protocoles d’accueil et d’intégration des élèves dans un parcours de scolarisation de même que de jouer un rôle actif dans l’établissement d’un partenariat école-famille-communauté pour éviter l’isolement des familles.

PISTES D’ACTIONS POTENTIELLES

- Revoir et bonifier les protocoles d’accueil et d’intégration des immigrants (tenir compte de la demande) en proposant un suivi des travaux aux partenaires (commission scolaire, groupe communautaire, ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion).
- Mieux situer le processus d’intégration linguistique, scolaire et sociale et bien identifier les difficultés pouvant être liées à ce processus.
- Mieux situer et redéfinir au besoin l’accès aux services complémentaires.
- Partager les bonnes pratiques pour l’accueil des immigrants tant pour les adultes que pour les enfants d’âge scolaire afin, notamment, d’anticiper les besoins (ex. mécanismes à déployer lors d’arrivée massive d’immigrants).

Ces pistes d’action potentielles sont des exemples d’échanges que la TME pourrait tenir pour chacun des thèmes ou des exemples de mandats qu’elle pourrait se donner. Elles ne sont pas exhaustives et seront validées et bonifiées par les membres de la TME.

Thème 2 – Les services éducatifs et la réussite en milieu urbain et en contexte de défavorisation socioéconomique

CONTEXTE

Le contexte éducatif montréalais s'est considérablement modifié au cours des 20 dernières années. L'émergence de nouveaux besoins en matière de scolarisation, inhérents à la transformation du visage social et économique de la région métropolitaine, est telle que le déploiement d'actions structurées de partenariat s'impose d'emblée.

Il importe de prendre acte de ces différentes réalités sociales en s'assurant de mettre sur pied une offre de services éducatifs qui tient compte de la diversité des besoins. Cette nécessaire adaptation au contexte éducatif montréalais s'avère donc être l'une des principales orientations de la TME.

Par conséquent, la TME pourrait inscrire ses efforts dans l'élaboration de modèles de réussite différents et proposer des parcours de formation qui répondent à des intérêts, à des types de compétences et de savoir-faire variés.

PISTES D' ACTIONS POTENTIELLES

- Prendre connaissance des facteurs de vulnérabilité particulièrement présents en contexte montréalais et mettre de l'avant des pratiques pouvant en atténuer les effets.
- Développer une compréhension commune des actions à mettre en place pour avoir un impact favorable sur certains déterminants de la réussite.
- Identifier des actions visant à structurer des interventions adaptées en littératie et numératie en vue de leur mise en oeuvre.

Ces pistes d'action potentielles sont des exemples d'échanges que la TME pourrait tenir pour chacun des thèmes ou des exemples de mandats qu'elle pourrait se donner. Elles ne sont pas exhaustives et seront validées et bonifiées par les membres de la TME.

Thème 3 – Les services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficultés d’adaptation ou d’apprentissage

CONTEXTE

L’accroissement du nombre d’élèves handicapés ou en difficulté d’apprentissage au cours des dernières années pousse l’ensemble des acteurs à revoir la manière d’offrir les services et à innover pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes des familles et des élèves. En effet, malgré les efforts de tous, le taux de diplomation et de qualification des EHDAA demeure très faible (48% après 7 ans pour les EHDAA et 82 % pour les élèves dits réguliers). En 2016-2017, la proportion des EHDAA était légèrement plus élevée dans la région de Montréal (23,8%) que dans l’ensemble du Québec (22,3%).

La TME pourrait se donner comme mandat de favoriser l’action collective en agissant en amont sur les obstacles à l’apprentissage que rencontrent les EHDAA. Dans la foulée de ces travaux, la TME, pourrait également se pencher sur les façons de rendre plus fluide l’accès, pour les familles de la région montréalaise, aux ressources professionnelles spécialisées (psychologue, orthophonistes, orthopédagogue, etc.)

PISTES D’ACTIONS POTENTIELLES

- Définir ce que signifie « agir en amont sur les obstacles que rencontrent les EHDAA » pour chacun des partenaires. À cet effet, réaliser un relevé des dits obstacles et des interventions correspondantes qu’il importe de déployer pour en atténuer les effets.
- Consolider la collaboration entre les divers acteurs de l’Île de Montréal (Santé et services sociaux et Éducation) pour assurer le développement de protocoles de collaboration. Au besoin réviser et mettre à jour les protocoles d’entente déjà en vigueur.

Ces pistes d’action potentielles sont des exemples d’échanges que la TME pourrait tenir pour chacun des thèmes ou des exemples de mandats qu’elle pourrait se donner. Elles ne sont pas exhaustives et seront validées et bonifiées par les membres de la TME.

Mandat – Brosser un portrait des forces en présence et des pratiques éducatives montréalaises probantes

CONTEXTE

Lors de la première rencontre de la Table montréalaise en éducation, un portrait statistique de l'éducation sur le territoire montréalais sera présenté aux membres.

Afin de se mobiliser pour la réussite de tous, les membres de la TME seront invités à bonifier le portrait produit à la lumière de la connaissance terrain qu'ils ont des enjeux éducatifs montréalais. Ce portrait permettra, pour chacun des thèmes retenus :

- d'apporter les précisions et les ajouts permettant de compléter l'information sur la réalité de l'île de Montréal;
- de partager une compréhension commune de la réalité de l'île de Montréal;
- de déterminer les pistes de travail à privilégier pour optimiser la concertation des partenaires de l'île de Montréal.

Le document servira également à faire le point sur les initiatives des milieux scolaires montréalais qui semblent fructueuses et qui vont dans le sens d'une adaptation des pratiques. Ce portrait des forces en présence et des enjeux à considérer contribuera à mieux orienter les décisions et les actions.

Le portrait pourrait notamment inclure des renseignements statistiques et

faire état d'initiatives et de pratiques dites probantes :

- effectuer le relevé des initiatives et des pratiques probantes visant à mieux répondre à la diversité des besoins;
- situer pour quelles raisons les initiatives ciblées présentent un caractère probant;
- exercer une veille de recherche constante afin d'assurer le développement et l'appropriation concertés des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.

PISTES D' ACTIONS POTENTIELLES

Pour chacun des thèmes retenus :

- réaliser un portrait des forces en présence et des enjeux à considérer;
- élaborer un portrait synthèse des initiatives et des pratiques montréalaises dites probantes et diffuser l'information à cet effet;
- mettre en relation les porteurs des initiatives en vue de mettre sur pied des communautés de partage;
- développer un tableau de bord d'indicateurs montréalais qui permettent aux différents intervenants de prendre des décisions et mettre de l'avant des initiatives en s'appuyant sur des données validées et partagées.

Ces pistes d'action potentielles sont des exemples d'échanges que la TME pourrait tenir pour chacun des thèmes ou des exemples de mandats qu'elle pourrait se donner. Elles ne sont pas exhaustives et seront validées et bonifiées par les membres de la TME.